

**Pôle Prospective et territoires**

Espace revendicatif
263, rue de Paris
93516 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.81.56

Courriel : prospective.territoires@cgt.fr

Site internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr>

Formation "Mandaté·e dans un CESER" 2024

Population syndicale concernée :

Cette formation s'adresse aux mandaté·e-s dans les Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux régionaux que ce soit tout nouvellement pour la mandature 2024-2029 ou avec plus d'expérience.

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Les CESER ont été renouvelés en janvier 2024 avec d'importantes évolutions dans la composition des groupes CGT. La formation du maximum de mandaté·e-s est essentielle.

Ce mandat institutionnel est au cœur des enjeux du développement des territoires et de l'affrontement capital/travail qui y a lieu.

Ce stage s'inscrit dans le contexte de crises que nous connaissons bien, de revendications régionales de plus de différenciation territoriale, voire d'autonomie, de tensions budgétaires avec leurs conséquences sur les politiques régionales. Il est en lien avec nos revendications économiques, sociales, environnementales et nos stratégies de reconquêtes industrielles et des services publics, avec au cœur le travail et les enjeux environnementaux.

Les objectifs de formation :

Cette formation vise à être acteur/ actrice et à outiller à la responsabilité. En effet, un·e mandate·é·CGT dans un Ceser est d'abord un·e militant·e de la CGT.

Les objectifs de ce stage sont d'apporter connaissances et outils à analyser collectivement, de partager la diversité des expériences pour aider chacun·e à assumer, dans les meilleures conditions, ce mandat important pour la CGT et l'activité revendicative dans chaque région.

À la fin de la formation les stagiaires auront l'essentiel des éléments pour assurer ce mandat dans le cadre du travail collectif du groupe CGT des mandaté·e-s au Ceser de sa région.

Les thèmes abordés :

Nous aborderons notamment les thèmes suivants :

- ✓ La situation actuelle des territoires avec notamment les politiques d'attractivité et de compétitivité qui entraînent la mise en concurrence des territoires et des populations ;
- ✓ Les évolutions politiques et stratégiques mises en œuvre ou projetées notamment par l'expérimentation et la différenciation inscrites dans la loi 3DS votée en 2022 ;
- ✓ Les principales compétences régionales : développement économique, transports, formation, aménagement du territoire ... et leurs déclinaisons dans les schémas structurants (Sraddet et Srdei principalement) ;
- ✓ Les finances locales et le budget régional ;
- ✓ Le mandat au Ceser dans l'activité revendicative de la CGT dans les territoires.

Le programme précis avec ses intervenant·e-s est en cours de construction.

Forme et durée de l'action de formation :

Le stage « Mandaté·e·s CESER » se déroule sur 5 journées rythmées par des exposés, des séquences de travail en groupes avec leurs restitutions collectives.

Il se conclut par une table ronde sur le thème « *Le mandat au Ceser dans l'activité régionale de la CGT, le mandat au Ceser, militant de la CGT* »

- **Animateur·rice·s** : le Pôle « Prospective et territoires »
- **Intervenant·e·s** : des militant·e·s CGT en responsabilité dans un Ceser ou au Cese.
- **Dates** : du lundi 15 au vendredi 19 avril 2024
- **Lieu** : Centre de formation Benoit Frachon à Courcelle / Yvette

Pour en savoir plus, contactez le Pôle confédéral prospective et territoires prospective.territoires@cgt.fr

Son assistante Valérie CHAMPERNAU (01 55 82 81 56) pour les aspects matériels ou la conseillère confédérale en charge de l'activité Ceser-Cese, Dominique GALLET (06 85 86 06 58) pour toutes les autres questions.

Les textes, modalités et demandes de congé de formation sont disponibles avec le lien :
<http://www.formationsyndicale.cgt.fr/index.php/droit-formation/les-textes/texte-de-base>